

La CFE-CGC Vernon Alerte !

Lettre d'information CFE-CGC ArianeGroup Vernon le 17/07/2020

Intéressement 2020 -2022 , le compte n'y est pas!

L'accord d'intéressement est en cours de négociation.

La direction souhaite imposer cet accord pour trois ans sans profiter de l'opportunité offerte par les organisations syndicales dont la CFE-CGC d'une application sur un an afin de reprendre les négociations dans de meilleures conditions en 2021; elle ne souhaite pas non plus revoir le critère de déclenchement (RO/CA>9%) à la baisse.

Il existe un autre point impactant particulièrement les Vernonnais :

La diminution du montant d'intéressement perçu

En effet, le budget « enveloppe » mis sur la table par la direction n'est plus de 1% x CA (Soit 23,7M€ en 2019) ce qui aurait permis de financer l'intéressement pour tout AGS à hauteur de ce que Vernon a perçu ces dernières années. Il serait dorénavant calculé afin d'obtenir une enveloppe proche de ce qui a été distribué précédemment après application des critères objectif établissement, soit environ 15,1M€ distribué en 2020 pour l'exercice 2019.

En tant que Vernonnais, nous ne sommes bien entendu pas opposés à ce que chaque établissement soit traité de manière égalitaire avec la fin de la différentiation et que nos collègues voient leur rémunération globale augmenter.

Mais mécaniquement, dans ces conditions de budget réduit, l'uniformisation signifie une perte pour les Vernonnais. Une fois de plus comme en 2017 !

Le salaire avec l'intéressement font partie de la structure de rémunération qui a suscité la signature de nombreux contrats de travail notamment chez les jeunes juste avant la création d'ASL. Suite à la baisse de rémunération globale des Vernonnais en 2017 (Perte de l'abondement, baisse de la participation, de l'intéressement), notre établissement a enregistré de nombreux départs de cette même population jeune.

La mobilisation dont vous avez su faire preuve en 2017, avait heureusement permis de limiter la casse!

Et sur la période 2017-2019, Vernon disposait de critères qui lui étaient propres et atteints à 100%.

Avec un tel budget, l'égalité se montre injuste ! Ceux qui y ont déjà perdu avec la création d'AGS sont ceux qui vont encore y perdre !

En appliquant les propositions actuelles de la direction à l'exercice 2019, cela aurait conduit à une perte moyenne d'intéressement de 1058€ par salarié vernonnais! Et les conditions économiques actuelles sont propices à faire augmenter ce manque à gagner.

La CFE-CGC Vernon milite pour une juste rémunération globale et un juste traitement des salariés entre eux. Nous souscrivons au principe égalitaire A CONDITION que les salariés vernonnais n'y perdent pas une nouvelle fois.

Téléchargez notre appli mobile
MyCFE-CGC ArianeGroup !



CONTACTEZ-NOUS

D.S. Responsable de Section : Jean-Yves LEGAIGNOUX

D.S : Fabien Berton

Point focal Réclamation Individuelles et Collectives :
Franck RICHEZ

www.cfecgc-arianegroup.org



@CfeCgcAriane



@Cfe-Cgc ArianeGroup